Canadian Advisory Council on the Status of Women

1987-88 Estimates

Part III

Expenditure Plan

87-02842/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1988-III-64 Canada: $3.00

ISBN 0-660-53384-7 Other countries: $3.60

Price subject to change without notice

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the prior written permission of the Publishing Services, Canadian Government Publishing Centre, Ottawa, Canada K1A 0S9.

1987-88 Estimates

Part III

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that form the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources, as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by Details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents as well as to aid in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more detail on items of particular interest.

Table of Contents

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1987-88 -- Part II of the Estimates 4
B. Use of 1985-86 Authorities -- Volume II of the Public Accounts 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1987-88
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance
   1. Highlights 7
   2. Review of Financial Performance 7
C. Background
   1. Introduction 8
   2. Mandate 8
   3. Program Objective 9
   4. Program Description 9
   5. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 13
   2. Initiatives 13
   3. Update on Previously Reported Initiatives 14
E. Program Effectiveness 14
F. Performance Information and Resource Justification 18

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 22
   2. Personnel Requirements 23
   3. Net Cost of Program 24

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1987-88 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1987-88 Main Estimates	1986-87 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women		
10	Program expenditures	**2,660**	2,447
	Total Agency	**2,660**	2,447

Vote – Wording and amount

Vote	(dollars)	1987-88 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women	
10	Advisory Council on the Status of Women - Program expenditures	**2,660,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	1987-88 Main Estimates			1986-87 Main Estimates
	Budgetary		**Total**	
	Operating	Capital		
Advisory Council on the Status of Women	2,647	13	**2,660**	2,447

B. Use of 1985-86 Authorities -- Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Canadian Advisory Council on the Status of Women			
30	Program expenditures	2,383,000	2,475,533	**2,424,676**
	Total Program - Budgetary	2,383,000	2,475,533	**2,424,676**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1987-88

1. Highlights

During 1987-88, the Council has the following goals:

- to initiate research on women in the public service, women as entrepreneurs and women and poverty. (see page 21)
- to monitor legislation and court decisions on the Charter. (see page 13)
- to undertake an opinion poll on women's views on the economy, the family and women's life patterns. (see page 13)
- to hold its annual consultation meeting with national women's groups and provide background and discussion papers. The cost of these meetings are estimated at $100,000. (see page 19)

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements ($000)

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	**2,660**	2,507	153
Person-years	**44**	42	2

Explanation of Change: The financial requirements for 1987-88 are 6.1% or $153,000 higher than the 1986-87 forecast expenditures. This increase is due primarily to:

- the net effect of an allowance for salary cost increases which includes the increase of two person-years over fiscal year 1986-87. The sum of $80,000 was transferred from operating funds to allow for this change.

- the approval by Treasury Board for an increase for a yearly women's consultation meeting.

Explanation of 1986-87 Forecast: The 1986-87 forecast (which is based on information available to management as of December 31, 1986) is $60,000 or 2.5% higher than the 1986-87 Main Estimates of $2.4 million. The difference of $60,000 reflects the following major offsetting item:

- the approval of Supplementary Funding by Treasury Board for a yearly women's consultation meeting to be held in March 1987.

B. Recent Performance

1. Highlights

Highlights of the Council's performance during 1985-86 are:

- The Council published two book length studies that year, one focussing on future directions in family law following a conference held in 1984-85, and the other on the role of women as health guardians in the home. (see page 20)
- A compilation and update of all Council recommendations since 1973 was undertaken and distributed to women's groups and policy-makers. (see page 14)
- A Symposium on Women and the Economy was held in Ottawa in 1985-86. (see page 14)

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1985-86 Financial Performance ($000)

	1985-86		
	Actual	Main Estimates	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	2,425	2,383	42

Explanation of Change: Supplementary Estimates of $92,533 were approved in 1985-86 for a women's group consultation meeting and other operating costs. The difference between the actual use and the supplementary funding provided reflects the measures used by the Council to adhere to Treasury Board requirements for an expenditure freeze.

C. Background

1. Introduction

The Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women. It acts as a conduit for information from women across Canada to the federal government regarding all issues of concern to women. In providing ongoing advice to the government, the Council conducts independent research which largely serves as the basis for recommendations on the broad spectrum of women's concerns. It retains the right to publish its views without ministerial consent. An annual report is tabled by the Minister outlining the activities of the Council.

The Council should not be confused with other federal organizations relevant to women, including the Status of Women-Office of the Coordinator (Status of Women Canada), the Women's Bureau of Labour Canada and the Women's Program of the Secretary of State. These organizations undertake the following:

- Status of Women Canada provides day-to-day advice and assistance to the Minister Responsible for the Status of Women on the needs and concerns of women in Canada, carries out policy and program analysis and development and informs women's organizations and the general public on federal government policies and programs concerning the status of women;

- the Women's Bureau carries out research and develops policies relative to the impact of the Canada Labour Code on women in the labour force; and

- the Women's Program is responsible for administering grants available to non-government women's organizations at the national, regional and local levels.

2. Mandate

In its report tabled September 28, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the government. The Council was granted legal status through Order in Council PC 1976-781, which stipulates that the Council is considered to be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and

- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act.

The Council's mandate is:

- to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women; and

- to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate.

3. Program Objective

The objective of the Advisory Council on the Status of Women is to bring before the government and the public matters of interest and concern to women.

4. Program Description

The Council provides the federal government with advice on both the impact on women of existing policies and programs and the development of new measures to improve the status of Canadian women; undertakes and publishes research on issues of interest and concern to women with the view to achieving needed reform; informs the general public on key issues and promotes an awareness of these issues through public and media relations; and contributes to the development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues.

Facilities and services offered by the Council are:

- a documentation centre providing research material on women's issues;

- several specialized mailing lists and a general mailing list providing information to over 5,000 individuals and women's groups; and

- regional offices in Montreal and Calgary, and a local office in Winnipeg providing women across the country with access to information, publications, etc.

- a pensions clearinghouse providing information on pensions for women has been discontinued.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Council has one activity which is synonymous with the Program.

Organization Structure: The Program is organized into three main sections: Administration, Research and Communications/Publications.

Administration: The Administration Section comprises three responsibility centres. The functions of each are described below.

Central Office: Most of the Council's services are provided through the central office in Ottawa. All administrative services and a distribution centre operate under the responsibility of the President and the Director of Administration. The distribution centre ensures that women's groups, various federal and provincial government bodies, special interest groups and concerned individuals are alerted to both ongoing and emerging women's issues through regular and special mailings. Facilities are also made available to women's groups for meetings, lectures, etc. In addition, a documentation centre provides staff and outside researchers with specialized information.

Regional Offices: The Council maintains an effective presence in all areas of the country through a regionally diversified structure which consists of two regional offices headed by Vice-Presidents in Calgary and Montreal and a local office in Winnipeg. These offices oversee regional distribution of the Council's publications and provide reference facilities for consultation of documentation concerning women. They also lend support to Council members and women's groups for activities in their areas.

Council Members: The Council is composed of 27 part-time members who are appointed by Order in Council for a term of three years. They are volunteers who undertake work on behalf of women in their regions, such as speaking to women's groups, participating in projects that will enhance the Council's regional presence, mounting displays of the Council's publications, etc., without payment. They do, however, receive per diem payments for attendance at the quarterly Council meetings and some financial support for expenses incurred for other related Council functions.

Research: The Research Section is responsible for research used for books, background papers and fact sheets and for ongoing analysis of relevant issues which supports the work of the President and members. Policy analysis and research on issues are undertaken as they arise or as needed by the Council, the government and the public.

This Section also prepares position papers on the implications for women of specific proposals for new legislation, policies or programs. It also consults directly with federal government officials during the development of these proposals. In addition, it provides advice, through briefs or ongoing consultation, to Parliamentary committees, special task forces and commissions of inquiry. As past efforts by the Council and other groups have resulted in greater sensitivity to women's issues on the part of policy-makers, the demand has multiplied for this reactive role of the Research Section. In addition, from time to time it monitors and evaluates the effectiveness of key government policies and programs affecting women.

To carry out these duties efficiently, it maintains liaison with universities, women's groups, independent researchers, and may promote joint projects with federal government departments.

Communications/Publications: The Communications/Publications Section promotes public awareness of the Council's work and ensures accessibility to Council information concerning women. Responsible for media relations, it prepares news releases, responds to media enquiries, coordinates the President's interviews and speeches and organizes information campaigns in response to issues requiring immediate action.

This Section oversees the publication of all Council documents, including research reports, fact sheets and brochures. Revision, translation, proof-reading, production, printing and promotion of documents is arranged along with reprinting when required. Information materials for use by the general public are designed and prepared in a variety of formats by the communications staff. Displays of Council information at conferences and other women's events are also organized.

A national and international distribution system for the Council's documents is also maintained. This system includes regular mailings to libraries throughout Canada, an ongoing distribution agreement with the Canadian Council on Social Development for the sale of publications, special arrangements with federal agencies regarding specific documents and mailings to women's and other relevant interest groups.

Figure 3 shows the allocation of resources by responsibility centre.

Figure 3: 1987-88 Resources by Responsibility Centre

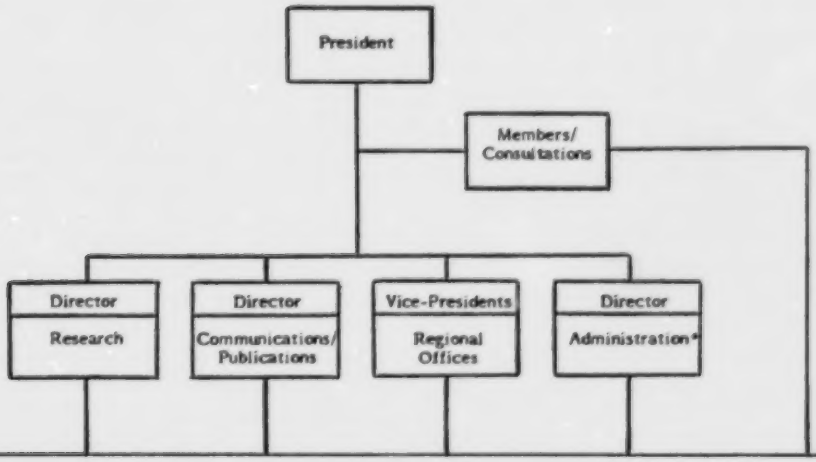

						Total
($000)	529	459	374	1,040	258	2,660
Person-years	12	7	7	18	-	44

* includes resource requirements for the President's office.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Legislation: One of the most effective ways to change the status of women is through concrete changes in our laws. It is the Council's priority to promote legislative reform in areas of social policy, and to promote informed discussion among the public on important issues affecting women's lives. The Council has currently reacted to legislative reform in the areas of pornography and native women.

Public Pressure: Many issues which are part of a larger agenda for social reform may suddenly become the centre of public controversy. The Council is often called upon to react quickly to developments in such crucial issues as free trade, unemployment insurance, income security, pensions, and child care.

Economic Conditions: These factors naturally affect the well being, the living standards and employment opportunities of every Canadian woman. For this reason, changes in the economic climate may bring dramatic modifications in the economic status of women. Economic changes in past years have put enormous pressures on women in our society. Many of them find themselves unable to provide the basic necessities of life for themselves and their dependents.

Level of Public Awareness: In the last decade, changes in social values have meant that a number of Canadians have become sensitized to issues that concern the Council. This has resulted in a greater volume of work and increasingly sophisticated analysis of these issues. Finally, policy-makers themselves must be made aware of the changing life patterns of women as they relate to the family unit, and social programs must recognize the diversity of family models to ensure equal treatment of all women.

2. Initiatives

In September 1986, the members identified and adopted during their quarterly meeting, the priority issues to be dealt with in the following year. The following initiatives are planned for 1987-88 by carrying out activities in the areas of:

Economic Development: Long and short term research on paid and unpaid work for canadian women, women as entrepreneurs and women in poverty will be undertaken by the Council.

Social Development: A review of social issues affecting aboriginal women will take place, a opinion poll to gather new information on the family and women's life patterns followed by a background paper will develop. Also a Policy paper on immigrant women will be followed by Council recommendations to government.

Legislation: The Council will endeavour to monitor legislation and court decisions regarding the Charter and Constitution. An analysis of the participation of women in Power structures and decision-making processes will be carried-out.

3. Update on Previously Reported Initiatives

Research resources in 1985-86 were mostly used to initiate long-term projects such as, women and violence, women in agriculture and women in party politics. A report entitled: "Family Law in Canada: New Directions" was produced and distributed.

Contingent upon receipt of supplementary funding, the Advisory Council was pleased to invite representatives of 75 women's groups to an Economic Symposium in March of 1986, and to provide for them a framework in which to consider the realities of women's diverse economic activities and how the groups' activities relate to this. (see page 18)

The Communications/Publications section published in an attractive and handy format, all Council recommendations since 1973, to inform legislators, women's groups and parliamentarians of Council positions on women's issues.

E. Program Effectiveness

The objective of the Council is to bring matters of interest and concern to women before government and the public. The effectiveness of the Council in reaching its objective should be assessed in terms of the influence of its research findings and related recommendations on government action, and in terms of the impact of its Communications/Publications Section on the public's awareness of the issues facing women. The Research Section is essential to the success of the Council in providing a sound basis for specific and practical recommendations to the relevant government departments. With the Communications/Publications Section it helps generate a climate of informed public opinion regarding women's concerns, and contributes to the body of documented research on women in Canada. For example, background papers have been prepared to bring to the attention of government officials and bring advice to policy-makers and the public such challenging issues as pornography (Bill C-14) and native women (Bill C-31). The President and Council members play their own crucial role in addressing issues through the direct use of speeches, conference attendance, media communication, etc. The symposium on Women and the Economy held in March 1986 helped support the recognition of the contribution of women to the economic system and related background papers were produced.

Supported by a solid research base, the Council fulfills a crucial role by presenting women's interests to government. Direct impact is achieved through the presentation of briefs and recommendations to parliamentary committees and government commissions of inquiry. Recently, consultations have been held on such important and complex issues as pornography, and child care. Given the Council's mandate to inform and advise it is difficult to measure fully the degree and extent of its effect on government action and public opinion. Nevertheless it can be demonstrated that it has exerted a considerable influence and has consistently been in the forefront of undertakings which have eventually been brought into law. Three issues in which the Council has played a leading role serve to illustrate this influence and are presented in Figure 4. They are: Pensions, Battered Women and Indian Women.

Figure 4: Illustration of Issues Influenced by Council Recommendations

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal Government	
Pensions:			
1981	Publishes **Pension Reform with Women in Mind**, a major contribution to pension debate from women's perspective; establishes a National Clearinghouse on Pensions for use of regional conferences proposed by Health and Welfare Canada, and as a resource for women's groups; publishes **Pension Reform for Women: a Discussion Paper** as a tool for such conferences.	1981-82	Health and Welfare Canada finances regional conferences for women on pension reform.
1982	Publishes Fact Sheet on Pensions.	1982	Releases Green Paper, **Better Pensions for Canadians;** strikes parliamentary Task Force on Pension Reform.
1983	Submits brief to Task Force; elaborates detailed recommendations, including immediate implementation of child-care drop-out provision.	1983	Ontario removes its veto of the child-care drop-out provision.

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal Government	
		1984	Announces intention to introduce pension legislation, including many proposals brought forward by the Council.
1985	Published Homemakers pension booklet.	1985	Health and Welfare Canada announces government proposal to pursue Homemaker's Pension issue with provincial counterparts.
1986	Publishes discussion paper on Income Security for women, highlighting situation of homemakers.	1987	Government to present paper to public on homemaker's pensions.
Battered Women:			
1980	Holds consultation with service agencies and shelters; publishes **Wife Battering in Canada: the Vicious Circle** – the first national study of this problem.		
1980-81	Releases series of recommendations, including proposal that Health and Welfare Canada mail out information on wife battering with family allowance cheques.	1981	Parliamentary Task Force on Family Violence convenes.
1981	Submits brief to Task Force; publishes Fact Sheet on Wife Battering.		

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal Government	
		1982	Health and Welfare Canada sends out brochures to 3,500,000 women; the National Clearinghouse on Family Violence is created.
		1983	Federal-provincial study of progress and proposals for reform is undertaken.
1985-86	Initiates follow-up study to **Wife Battering in Canada,** concentration on status of facilities and funding at all government levels for appropriate services.	1985	Federal-provincial initiatives to inform public on Wife Battering are undertaken. Federal and Provincial encouragement of police enforcement of wife assault cases.
Indian Women:			
1978	Publishes **Indian Women and the Law: Citizens Minus** – the first national documentation of this issue.		
1982-84	Supports, through recommendations, press releases, interventions to Ministers and the House of Commons, the efforts of native women's groups to participate in Constitutional decisions and have dicriminatory provisions removed.	1982	Parliamentary Sub-Committee on Indian Women and the Indian Act is established.
		1984	House of Commons passes legislation to remove discriminatory sections of Act; blocked in Senate.
1985	Pursues efforts to ensure equality for Indian Women, their children and grand-children.	1985	Bill C-31 removing discriminatory sections on the basis of sex in the Act becomes legislation in June.

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women	Action by the Federal Government
1986-87 Commences study assessing impact on Native Women of application of Bill C-31.	

The Council's effectiveness in bringing to the attention of the public matters of interest and concern to women can be assessed indirectly by means of trends in the level of demand for the Council's publications. These publications are representative of research undertaken on major issues. Some of the subjects covered in recent publications are: the role of women as health guardians in the home, women and the economy and immigrant women.

The level of credibility of Council's work to the public can also be assessed by the level of demand for input to policy debates. The Council's position statements and research findings are widely quoted by women's groups and the news media as well as in specialized publications and major government reports. Figure 5 (see page 19) provides some indication of the demand levels over a five-year period.

F. Performance Information and Resource Justification

Given the Council's mandate to provide independent advice to the Minister and inform the public, traditional methods of determining performance are difficult to apply. Possible indicators of performance are the number, dimension and complexity of research projects completed, briefs presented, and the capacity to respond to requests for information/documentation by the public.

The Council responds to public requests by ensuring daily mailings of documents. Some of the most requested publications are: Love, Marriage and Money, Play From Strength, It's Your Turn, Women and Microtechnology, Juggling a Family and a Job, and Homemakers Pension. Figure 5 indicates the trend in demands for Council's publications and fact sheets.

In March 1986, an Economic Symposium brought together women's groups representatives and Council members to consider women's economic reality. Supplementary Estimates for $55,000 were approved for this purpose.

Figure 5: Distribution of Documents and Consultation to Women's Groups

	Forecast 1987-88	Forecast 1986-87	Actual 1985-86	Actual 1984-85
Publications distributed by the Council	120,000	120,000	112,700	86,000
Fact sheets distributed by the Council	280,000	280,000	279,600	225,000
Women's groups consultation meetings	100	100	99	100

Major research projects currently underway are listed in Figure 6 with their anticipated time frame from the beginning of the research work to the publication of findings.

Figure 6: Timeframe of Major Research Projects (from beginning of research to publication)

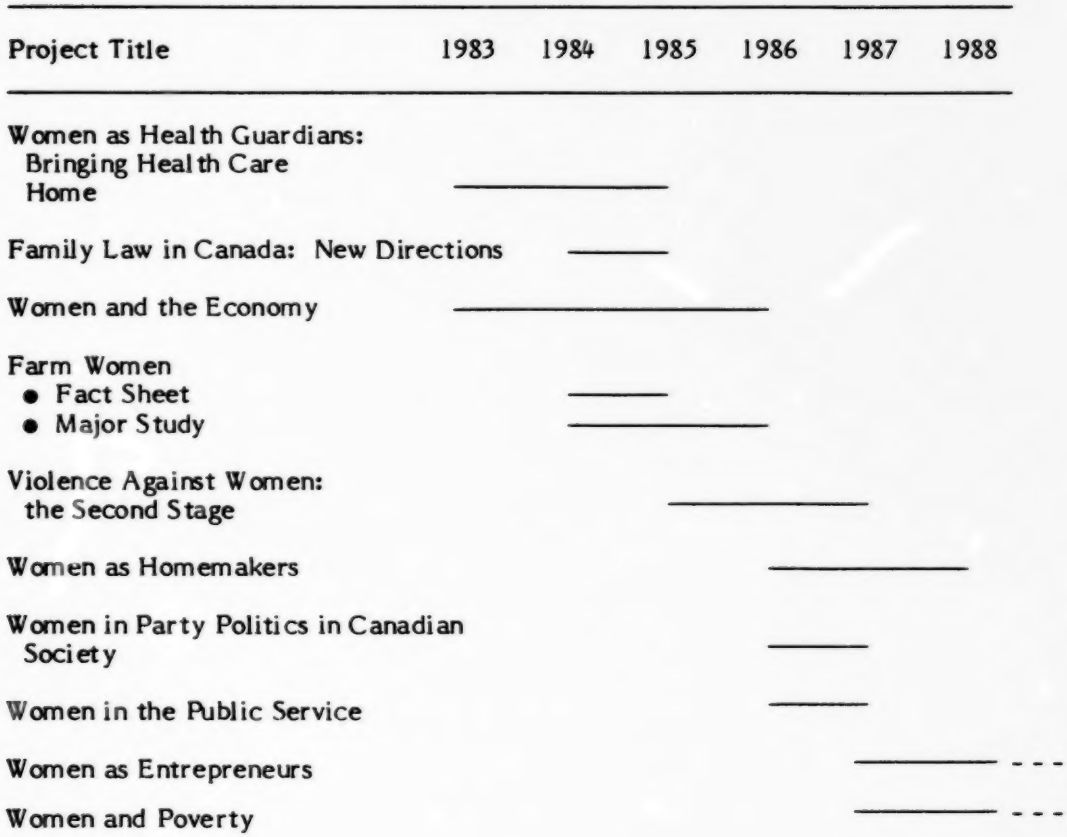

- Family Law in Canada: The result of an intensive working conference on new directions in family law, the study deals with constitutional issues, reproductive technology, matrimonial property, custody, etc.

- Women and the Economy: A large overview of the economic basis of women's experience in Canadian society today. The study ranges from daycare through housing, and affirmative action.

- Farm Women: This study will look at the economic and legal status of women on the farm and will describe the varying work obligations of women in several distinct types of farm production.

- Violence against Women: An update study on wife battering; will review the incidence and types of battering and discuss the relevant programs and their funding – transition houses, second-stage housing, counselling for women, children and for the batterer.

- Women as Homemakers: This study is in its very earliest stages. It will deal with the nature of the work, current and future economic states of homemakers, changing work patterns, paid and unpaid work.

- Women and Party Politics in Canadian Society: This study is an overview updating women's role in traditional party politics, at all three government levels. There is also a presentation of international comparisons and of pathways for the future.

- Women in the Public Service: An assessment of the current status and future career patterns of women in the Federal Public Service.

- Women as Entrepreneurs: An overview of the range of entrepreneurial activities of women in Canada, with an analysis of obstacles, and opportunities for success.

- Women and Poverty: A depiction of an economically vulnerable segment of women in Canada today (to be selected from groups such as immigrant women, disabled, aged women, etc.) with discussion of positive policy options to ameliorate their situation.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 7: Details of Financial Requirements by Object ($000)

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Actual 1985-86
Personnel			
Salaries and wages	**1,571**	1,429	1,181
Contributions to employee benefit plans	**236**	193	167
	1,807	1,622	1,348
Goods and Services			
Transportation and communications	**360**	334	316
Information	**153**	160	144
Professional and special services	**248**	308	431
Rentals	**27**	43	44
Purchased repairs and upkeep	**18**	3	8
Utilities, materials and supplies	**34**	30	40
	840	878	983
Total operating	**2,647**	2,500	2,331
Capital	**13**	7	94
	2,660	2,507	2,425

2. Personnel Requirements

Personnel costs for the Canadian Advisory Council on the Status of Women (including contributions to employee benefit plans) constitute over 67% of total expenditures.

Figure 8: Details of Personnel Requirements

	Planned Person-Years			Current Salary Range	1987-88 Average Salary Provision
	87-88	86-87	85-86		
Management	5	4	4	51,400 - 100,700	60,900
Scientific and Professional	6	5	5	15,116 - 92,800	40,411
Administrative and Foreign Service	16	17	17	14,413 - 71,314	36,103
Administrative Support	17	16	16	13,569 - 39,870	23,751

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the planned person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 31, 1986. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

Figure 5: Total Cost of the Program for 1987-88 ($000)

	Main Estimates 1987-88	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost 1987-88	Estimated Total Program Cost 1986-87
Canadian Advisory Council on the Status of Women	2,660	294	**2,954**	2,729

* Other costs of $294,000 consist of:

- accommodation received without charge from Public Works $247,000
- cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services $6,000
- employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat $41,000

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Budget des dépenses 1987-1988

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

En vente au Canada par l'entremise de nos

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1988-III-64 au Canada: $3.00

ISBN 0-660-53384-7 à l'étranger: $3.60

Prix sujet à changement sans préavis

Tous droits réservés. On ne peut reproduire aucune partie du présent ouvrage, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photographique) ni en faire un enregistrement sur support magnétique ou autre pour fins de dépistage ou après diffusion, sans autorisation écrite préalable des Services d'édition, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Budget des dépenses 1987-1988

Partie III

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Préface

Ce plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient plusieurs niveaux de détails pour répondre aux différents besoins de ses utilisateurs.

Ce document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics, ce qui assure une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et permet d'évaluer les résultats financiers du Programme au cours de la dernière année.

Ce document a pour objet de permettre au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépense qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1987-1988 -- Partie II du Budget des dépenses 4
B. Emploi des autorisations en 1985-1986 -- Volume II des Comptes publics 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1987-1988
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 6
B. Rendement récent
1. Points saillants 7
2. Examen des résultats financiers 7
C. Données de base
1. Introduction 8
2. Mandat 8
3. Objectif du Programme 9
4. Description du Programme 9
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 10
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
2. Initiatives 13
3. État des initiatives annoncées antérieurement 14
E. Efficacité du Programme 14
F. Données sur le rendement et justification des ressources 19

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 23
2. Besoins en personnel 24
3. Coût net du Programme 25

Autorisations de dépenser

A. Autorisation pour 1987-1988 – Partie II du budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal 1987-1988	Budget principal 1986-1987
	Conseil consultatif de la situation de la femme		
10	Dépenses du Programme	**2,660**	2,447
	Total de l'organisme	**2,660**	2,447

Crédit – Libellé et sommes demandées

Crédit	(dollars)	Budget principal 1987-1988
	Conseil consultatif de la situation de la femme	
10	Conseil consultatif de la situation de la femme - Dépenses du Programme	**2,660,000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1987-1988			Budget principal 1986-1987
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conseil consultatif de la situation de la femme	2,647	13	**2,660**	2,447

B. Emploi des autorisations en 1985-1986 — Volume II des Comptes publics

Crédit	(dollars)	Budget principal	Total disponible	Utilisation réelle
	Budgétaire			
	Conseil consultatif canadien de la situation de la femme			
30	Dépenses du Programme	2,383,000	2,475,533	**2,424,676**
	Total du Programme	2,383,000	2,475,533	**2,424,676**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1987-1988

1. Points saillants

Voici les objectifs du Conseil pour l'année 1987-1988 :

- entreprendre des recherches sur les femmes au sein de la Fonction publique, les femmes entrepreneures, les femmes et la pauvreté. (voir page 22)
- surveiller de près la législation et les décisions des tribunaux relativement à la Charte. (voir page 14)
- entreprendre un sondage destiné à recueillir l'opinion des femmes sur l'économie, la famille et les modes de vie féminins. (voir page 13)
- tenir sa réunion de consultation annuelle avec les groupes féminins nationaux et fournir des documents de référence et de travail. La tenue d'une de ces réunions coûte environ 100 000 $. (voir page 20)

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévu 1986-1987	Différence
Conseil consultatif canadien de la situation de la femme	**2 660**	2 507	153
Années-personnes	**44**	42	2

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1987-1988 excèdent de 153 000 $, soit 6,1%, les dépenses prévues pour 1986-1987. Cette différence est due principalement à :

- l'augmentation nette des allocations pour les salaires, incluant l'augmentation de deux années-personnes par rapport à 1986-1987. La somme de 80 000 $ a été virée des dépenses de fonctionnement afin de permettre ce changement.

- l'approbation d'une augmentation de fonds par le Conseil du Trésor en vue de tenir annuellement une réunion des groupes féminins.

Explication des prévisions pour 1986-1987 : Les dépenses prévues pour 1986-1987 (fondées sur les renseignements dont la direction disposait au 31 décembre 1986) dépassent de 60 000 $ soit 2,5%, les 2,4 millions de dollars du Budget des dépenses principal de 1986-1987. La différence de 60 000 $ est principalement attribuable à ce qui suit :

- l'approbation d'un budget supplémentaire du Conseil du Trésor afin de permettre la tenue d'une réunion annuelle de consultation avec les groupes féminins en mars 1987.

B. Rendement récent

1. Points saillants

En 1985-1986, les points saillants du rendement du Conseil ont été :

- la publication de deux études sous forme de livres, dont l'une portant sur les nouvelles orientations du droit de la famille au Canada, pour faire suite à un colloque tenu en 1984-1985, et l'autre sur le rôle des femmes en tant que protectrices de la santé. (voir page 21)

- la compilation et la mise à jour de toutes les recommandations du Conseil depuis 1973, qui ont été publiées et distribuées aux groupes féminins et aux stratèges. (voir page 14)

- un colloque sur les femmes et l'économie tenu à Ottawa. (voir page 14)

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers en 1985-1986 (en milliers de dollars)

	1985-86		
	Réel	Budget principal	**Différence**
Conseil consultatif canadien de la situation de la femme	2 425	2 383	**42**

Explication de la différence : En 1985-1986, un Budget des dépenses supplémentaire de 92 533 $ a été accordé pour une réunion de consultation avec les groupes féminins et autres frais d'exploitation. La différence entre les

dépenses réelles engagées et le budget supplémentaire accordé, reflète les mesures utilisées par le Conseil en vue de se conformer aux exigences d'un gel des dépenses imposé par le Conseil du Trésor.

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre chargé de la Condition féminine et s'occupe de transmettre au gouvernement le point de vue des Canadiennes sur toutes les questions qui intéressent les femmes. Dans l'exercice de son rôle ordinaire de conseiller du gouvernement fédéral, le Conseil mène des recherches indépendantes sur lesquelles il se fonde en grande partie pour formuler des recommandations sur les nombreuses questions qui touchent les femmes. Le Conseil se réserve le droit de faire connaître son point de vue sans le consentement du Ministre. Chaque année le Ministre présente le rapport du Conseil, qui décrit les activités de ce dernier dans les divers domaines de sa compétence.

Il ne faut pas confondre le Conseil avec les autres organismes ou services fédéraux se rapportant aux femmes, dont Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice (Condition féminine Canada), le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada et le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État. Ces entités mènent les activités suivantes :

- Condition féminine Canada informe le ministre chargé de la condition féminine des besoins et des préoccupations des Canadiennes, analyse et élabore des mesures et des programmes et renseigne les organisations féminines ainsi que le grand public sur les mesures et programmes fédéraux concernant la condition féminine;

- le Bureau de la main-d'oeuvre féminine fait des recherches et élabore des mesures à prendre concernant les effets du Code du Travail du Canada sur les femmes faisant partie du marché du travail;

- le Programme de promotion de la femme administre les subventions offertes aux organismes non gouvernementaux féminins oeuvrant aux niveaux national, régional et local.

2. Mandat

Dans le rapport qu'elle a présenté le 28 septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme recommandait la création d'un conseil fédéral de la situation de la femme (recommandation n^{o} 166).

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme fut créé en 1973. Organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, le Conseil a été constitué légalement par le décret en conseil C. P. 1976-781, qui précise que le Conseil est considéré comme :

- un mandataire de Sa Majesté la Reine du Canada;
- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique.

Le Conseil a pour mandat :

- de saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes;
- de conseiller le Ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le Ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Conseil consultatif de la situation de la femme est de porter à l'attention du gouvernement et du public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

4. Description du Programme

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme conseille le gouvernement quant aux effets des orientations et des programmes actuels relatifs aux femmes et lui recommande de nouvelles mesures pour améliorer la situation des Canadiennes; il mène et publie des recherches sur les questions intéressant les femmes, en vue d'obtenir des réformes; il informe le public sur les grandes questions et le sensibilise par le truchement des relations publiques et des médias; et il contribue à la constitution d'une importante base de documentation canadienne sur les questions féminines.

Voici les services offerts par le Conseil :

- un centre de documentation offrant des documents de recherche sur les questions relatives aux femmes;
- de nombreuses listes d'adresses spécialisées ainsi qu'une liste d'adresses générale destinée à fournir de l'information à plus de 5 000 particuliers et groupes féminins; et
- des bureaux régionaux à Montréal et Calgary ainsi qu'un bureau local à Winnipeg où les Canadiennes peuvent obtenir de l'information, des publications, etc.
- un centre d'information sur les pensions a été aboli.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure de l'activité : le Conseil exécute une seule activité qui se confond avec le Programme.

Organisation : le Programme est composé de trois grandes sections : Administration, Recherche et Communications/Publications.

Administration : la Section de l'administration comprend trois centres de responsabilité décrits ci-dessous.

Bureau central : le Conseil fournit la plupart de ses services par l'intermédiaire du bureau central d'Ottawa. Tous les services administratifs ainsi qu'un centre de distribution relèvent de la présidente et de la directrice de l'administration. Le centre de distribution fait parvenir des envois, à titre régulier ou spécial, aux groupes féminins, aux divers organismes fédéraux et provinciaux, à des groupes spéciaux et à des personnes intéressées pour les informer des questions courantes ou nouvelles qui touchent les femmes. Les installations du bureau central sont à la disposition des groupes féminins pour des réunions, conférences, etc. En outre, un centre de documentation fournit une information spécialisée au personnel et aux recherchistes de l'extérieur.

Bureaux régionaux : le Conseil est présent dans toutes les régions du pays grâce à une structure régionale diversifiée qui comprend deux bureaux régionaux, un à Calgary et l'autre à Montréal, dirigés chacun par une vice-présidente, ainsi qu'un bureau local à Winnipeg. Les bureaux régionaux supervisent la diffusion des publications du Conseil dans leur région et mettent à la disposition du public leur centre de documentation et de référence sur les questions féminines. Ils accordent également leur soutien aux membres du Conseil et aux groupes féminins dans leurs activités locales.

Membres du Conseil : le Conseil est composé de 27 membres à temps partiel nommés par décret pour trois ans. Ce sont des bénévoles qui travaillent à l'avancement des femmes dans leurs régions, en prononçant des allocutions devant des groupes féminins, en prenant part à des projets qui étendront la présence du Conseil dans les régions, en exposant les publications du Conseil, etc. Elles reçoivent toutefois une rétribution journalière pour leur participation aux réunions trimestrielles du Conseil ainsi qu'une aide financière pour les dépenses qu'elles engagent pour des activités liées au Conseil.

Recherche : la section de la recherche est chargée d'effectuer les recherches nécessaires à la production de livres, de documents de référence, de feuillets documentaires et d'assurer l'analyse des questions reliées au travail de la présidente et des membres. Elle fournit également, des analyses politiques et des recherches selon les besoins ou à la demande du Conseil, du gouvernement et du public.

Cette section prépare en outre des exposés de principe traitant des répercussions que pourraient avoir sur la situation des femmes certains projets de loi ou programmes et mesures proposés par le gouvernement. En outre, elle consulte directement les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral lors de l'élaboration de tels projets et, par la rédaction de mémoires ou des rencontres, collabore avec les comités parlementaires, les groupes de travail spéciaux et les commissions d'enquête. Comme les efforts déployés jusqu'ici par le Conseil et d'autres groupes ont permis de sensibiliser les décideurs aux questions féminines, les services de la section de la recherche font l'objet d'une demande de plus en plus forte. Par ailleurs, elle évalue de temps en temps l'efficacité des mesures et des principaux programmes gouvernementaux touchant les femmes.

Pour remplir efficacement ses fonctions, la section se tient en liaison avec des universités, des groupes féminins, des recherchistes indépendantes, et peut exécuter des projets en collaboration avec d'autres ministères fédéraux.

Communications/Publications : cette section renseigne le public sur les activités du Conseil et veille à la diffusion des renseignements touchant les femmes. Chargée des relations avec les médias, elle rédige des communiqués, répond aux demandes de renseignements émanant des médias, coordonne les interviews et les discours de la présidente et organise des campagnes d'information sur les questions exigeant une attention immédiate.

La section communications/publications exerce un contrôle sur la publication de tous les documents du Conseil, dont les rapports de recherche, les feuillets documentaires et les brochures. Elle coordonne les différentes étapes de la réalisation des documents : révision, traduction, correction des épreuves, production, impression, promotion et, au besoin, réimpression. La section conçoit et présente sous diverses formes des documents destinés au grand public. Elle veille également à installer des présentoirs sur le Conseil à diverses conférences et autres manifestations touchant les femmes.

La section assure, en outre, le fonctionnement d'un système de diffusion nationale et internationale des documents du Conseil. Ce système comporte des envois postaux réguliers à diverses bibliothèques du pays, une entente avec le Conseil canadien de développement social pour la vente des publications du Conseil, des accords spéciaux avec des organismes fédéraux concernant l'envoi de certains documents aux groupes féminins et autres groupes intéressés.

Le tableau 3 indique la répartition des ressources par centre de responsabilité.

Tableau 3 : Répartition des ressources par centre de responsabilité pour 1987-1988

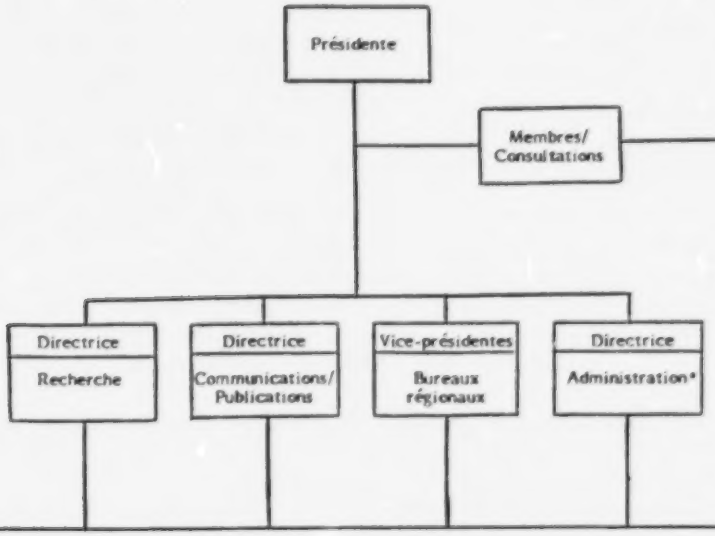

						Total
(en milliers de dollars)	529	459	374	1 040	258	2 660
Années-personnes	12	7	7	18	-	44

* comprend les besoins financiers pour le cabinet de la présidente.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Législation : l'un des meilleurs moyens d'améliorer la situation des femmes consiste à faire modifier les lois. Aussi, le Conseil a adopté comme priorité de promouvoir la réforme des lois dans le domaine social, et la prestation au grand public de renseignements sur les questions d'importance pour les femmes. Le Conseil a récemment réagi à des réformes aux chapitres de la pornographie et des Amérindiennes.

Pressions exercées par le public : de nombreuses questions visées par un plan global de réforme sociale sont susceptibles de cristalliser de vives polémiques. Il arrive souvent que le Conseil doive se prononcer sans délai sur des questions aussi controversées que le libre-échange, l'assurance-chômage, la sécurité du revenu, les régimes de pension et les services de garde d'enfants.

Situation économique : la conjoncture économique influe considérablement sur le niveau de vie et les possibilités d'emploi de chaque Canadienne. Toute fluctuation peut donc avoir des effets graves sur la situation économique des femmes. Les changements économiques survenus au cours des dernières années ont créé des pressions énormes sur les femmes dans notre société. Bon nombre d'entre elles sont incapables de pourvoir à leurs besoins essentiels et à ceux de leurs dépendants.

Sensibilisation du public : au cours de la dernière décennie, par suite de l'évolution des valeurs sociales, un certain nombre de Canadiens ont pris conscience des questions qui préoccupent le Conseil. Il en est résulté un accroissement de la charge de travail de l'organisme et un examen toujours plus approfondi des questions féminines. Enfin, les technocrates eux-mêmes doivent être sensibilisés aux modèles changeants de vie chez les femmes par rapport à l'unité familiale et les programmes sociaux doivent reconnaître la diversité des modèles de familles afin d'assurer un traitement égal à toutes les femmes.

2. Initiatives

Au cours de leur assemblée trimestrielle tenue en septembre 1986, les membres ont déterminé et adopté les projets prioritaires qui seraient traités au cours de l'année. Les initiatives dans les domaines suivants sont prévues pour 1987-1988 :

L'économie : Des recherches à long et à court terme seront entreprises par le Conseil sur le travail rémunéré et non rémunéré, les femmes entrepreneures et la pauvreté des femmes.

Le cadre social : Un examen des questions sociales touchant les femmes autochtones sera effectué et un sondage d'opinion permettra de recueillir de nouvelles données sur les modes de vie familiaux et féminins. Ce sondage sera suivi d'un document de référence. De plus, un document d'orientation sur les immigrantes sera suivi des recommandations du Conseil au gouvernement.

Le cadre juridique : Le Conseil s'efforcera de surveiller de près les mesures législatives et les décisions des tribunaux relatives à la Charte et à la Constitution. Une analyse de la participation des femmes aux structures du pouvoir et au processus décisionnel sera effectuée.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Au cours de l'année 1985-1986, nos ressources en matière de recherche ont servi à entreprendre des projets de recherche à long terme sur la violence contre les femmes, les femmes en agriculture et les femmes au sein des partis politiques. Un document intitulé : " Le droit de la famille au Canada : nouvelles orientations " a été publié et distribué.

Grâce à l'obtention de fonds supplémentaires, le Conseil consultatif a eu le plaisir d'inviter les représentantes de 75 groupes féminins à un colloque sur l'économie, en mars 1986. Ce colloque a donné aux participantes un cadre à partir duquel elles ont pu étudier la situation économique des femmes et son incidence sur le travail de leurs organismes respectifs. (voir page 19)

La section des Communications/Publications a publié, sous une forme attrayante et pratique, toutes les recommandations du Conseil depuis 1973 dans le but de renseigner les législateurs, les groupes féminins et les membres du Parlement sur la position du Conseil relativement aux questions concernant les femmes.

E. Efficacité du Programme

Le Conseil a pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions qui intéressent les femmes. Pour déterminer dans quelle mesure il atteint cet objectif, il faudrait évaluer l'influence de ses recherches et des recommandations qui en découlent sur les interventions gouvernementales, ainsi que l'effet des activités de la Section des communications/publications sur l'opinion publique. La Section de la recherche joue un rôle essentiel dans le succès des activités du Conseil en lui fournissant la matière sur laquelle fonder des recommandations précises destinées aux ministères fédéraux concernés. Grâce à sa Section des communications/publications, le Conseil contribue à informer le public sur les questions qui intéressent les femmes et ajoute à la documentation de recherche disponible sur les femmes au Canada. Par exemple, des documents de référence ont été publiés dans le but d'attirer l'attention des fonctionnaires de l'État et de conseiller les décideurs et le public sur des questions aussi complexes que la pornographie (projet de loi C-14) et les Amérindiennes (projet de loi C-31). La présidente et les membres du Conseil jouent un rôle vital en instruisant le public de ces questions au moyen d'allocutions, de participation à des conférences et de communications avec les médias. Le colloque sur les femmes et l'économie tenu en mars 1986 a permis de reconnaître la contribution des femmes au régime économique. Des documents de référence sur ce sujet ont été publiés.

S'appuyant sur des recherches solides, le Conseil joue un rôle essentiel en faisant connaître les préoccupations des femmes au gouvernement. Il agit directement par des recommandations et des mémoires déposés auprès des comités parlementaires et des commissions d'enquête gouvernementales. Mentionnons les consultations menées récemment sur des questions aussi importantes et complexes que la pornographie et les services de garde d'enfants. Étant donné que le Conseil a pour mandat d'informer et de conseiller, il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur et la portée de son influence sur les mesures gouvernementales et l'opinion publique. Néanmoins, il est évident que cette influence a été marquante et que le Conseil a toujours agi comme chef de file dans des démarches qui ont finalement abouti à l'adoption de mesures législatives. Les questions où le Conseil a joué un rôle de premier plan illustrent très bien le type d'influence qu'il exerce. Elles sont présentées au tableau 4. Il s'agit des pensions, des femmes battues et des Indiennes.

Tableau 4: Exemples de questions où les décisions ont été influencées par les recommandations du Conseil

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme		Mesures prises par le gouvernement fédéral	
Les pensions :			
1981	Publie **Les femmes et la réforme des régimes de pensions,** contribution majeure au débat sur la réforme des pensions; établit un Centre national d'information sur les pensions visant à aider l'organisation des conférences régionales proposées par Santé et Bien-être social Canada; publie **Les femmes et la réforme des régimes de pensions - document de travail** comme ouvrage de référence pour ces conférences.	1981-1982	Santé et Bien-être social Canada finance des conférences régionales pour les femmes sur la réforme des régimes de pensions.
1982	Publie un feuillet documentaire sur les pensions.	1982	Publie le Livre vert **De meilleures pensions pour les Canadiens;** crée un groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme		Mesures prises par le gouvernement fédéral	
1983	Présente un mémoire au groupe de travail; formule des recommandations détaillées, dont l'une demande l'inclusion immédiate d'une clause d'exclusion pour élever des enfants.	1983	L'Ontario abandonne son veto sur la clause d'exclusion pour élever des enfants.
		1984	Annonce son intention d'introduire un projet de loi sur les pensions incorporant nombre de propositions faites par le Conseil.
1985	Publie une brochure sur les pensions pour les femmes au foyer.	1985	Santé et Bien-être social Canada annonce l'intention du gouvernement fédéral d'aborder la question des pensions pour les femmes au foyer avec ses homologues provinciaux.
1986	Publie un document de travail sur les régimes de pensions pour les femmes, qui insiste sur la situation des femmes au foyer.	1987	Le gouvernement doit présenter au public un document sur les pensions pour femmes au foyer.
Les femmes battues :			
1980	Tient des consultations auprès d'organismes de services et des refuges; publie **Les femmes battues au Canada : un cercle vicieux**, première étude d'envergure nationale sur la question.		

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme		Mesures prises par le gouvernement fédéral	
1980-1981	Publie une série de recommandations, dont une demandant à Santé et Bien-être social Canada d'annexer un feuillet sur les femmes battues aux chèques d'allocation familiale.	1981	Le groupe de travail sur la violence dans la famille est créé.
1981	Présente un mémoire au groupe de travail; publie un feuillet documentaire sur les femmes battues.		
		1982	Santé et Bien-être social Canada envoie des brochures à 3 500 000 femmes; le Centre d'information national sur la violence dans la famille est créé.
		1983	Une étude fédérale-provinciale sur les progrès accomplis et les projets de réforme est entreprise.
1985-1986	Entreprend la mise à jour de **Les femmes battues au Canada** en se concentrant sur l'état des installations et du financement des services à tous les ordres de gouvernement.	1985	Initiatives fédérales-provinciales pour informer le public sur la question. Encouragement par les gouvernements fédéral et provinciaux de l'intervention policière en cas d'agression contre les femmes.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme		Mesures prises par le gouvernement fédéral	
Les Indiennes :			
1978	Publie **La femme indienne devant la loi : une citoyenne mineure,** premier document d'envergure nationale sur la question.		
1982-1984	Appuie, par des recommandations, des communiqués, des interventions auprès des ministres et à la Chambre des communes, les efforts déployés par les groupes de femmes autochtones pour participer aux décisions constitutionnelles et faire abroger les dispositions discriminatoires.	1982	Le sous-comité parlementaire sur les Indiennes et la Loi sur les Indiens est établi.
		1984	La Chambre des communes adopte un projet de loi visant l'élimination des dispositions discriminatoires de la Loi. Le texte est bloqué au Sénat.
1985	Continue ses efforts pour assurer l'égalité des Indiennes, de leurs enfants et de leurs petits-enfants.	1985	Le projet de loi C-31 visant l'élimination des dispositions discriminatoires fondées sur le sexe devient loi en juin.
1986-1987	Entreprend une étude sur les répercussions du projet de loi C-31 sur les femmes autochtones.		

Quant à déterminer dans quelle mesure le Conseil réussit à attirer l'attention du public sur les questions qui intéressent les femmes, il est possible de le faire d'après la demande dont ses publications font l'objet. Celles-ci correspondent, de par leur contenu, aux recherches effectuées. Parmi les questions abordées dans les récentes publications, mentionnons le rôle des femmes en tant que protectrices de la santé, les femmes et l'économie et les immigrantes.

Le crédit dont jouit le Conseil aux yeux du public peut également être évalué d'après le nombre de fois où il est invité à participer à des débats politiques. Les énoncés de position et les études du Conseil sont souvent cités par les groupes féminins et les médias, ainsi que dans des publications spécialisées et d'importants rapports gouvernementaux. Le tableau 5 (voir page 20) donne une idée de la demande répartie sur une période de cinq ans.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Étant donné le mandat du Conseil, c'est-à-dire conseiller le ministre et informer le public, il est difficile d'utiliser les méthodes traditionnelles pour évaluer son rendement. Comme indicateurs de rendement possibles, mentionnons le nombre, l'importance et la complexité des projets de recherche menés à bien et des mémoires présentés, de même que la capacité de répondre aux demandes de renseignements et de documentation du public.

Le Conseil répond aux demandes de renseignements en envoyant chaque jour des documents par la poste. Parmi les publications le plus souvent demandées, mentionnons Pour le meilleur et pour le pire. . . , Une épreuve de force, À vous de jouer, Les femmes et l'informatique, Le défi du double emploi, et Pension pour les femmes au foyer. Le tableau 5 indique la tendance dans la demande de publications et feuillets documentaires du Conseil.

En mars 1986, un colloque sur l'économie a permis aux représentantes de groupes féminins et aux membres du Conseil de se pencher sur la réalité économique des femmes. Un budget de dépenses supplémentaire de 55 000 $ a été approuvé à cette fin.

Tableau 5 : Diffusion de documents et consultation avec des groupes féminins

	Prévu 1987-1988	Prévu 1986-1987	Réel 1985-1986	Réel 1984-1985
Publications diffusées par le Conseil	120 000	120 000	112 700	86 000
Feuillets documentaires diffusés par le Conseil	280 000	280 000	279 600	225 000
Séances de consultation avec des groupes féminins	100	100	99	100

Le calendrier des principaux projets de recherche en cours, du début de la recherche à la publication, figure au tableau 6.

Tableau 6: Calendrier des principaux projets de recherche (du début de la recherche à la publication)

Titre du projet	1983	1984	1985	1986	1987	1988
La femme protectrice de la santé	———	———				
Le droit de la famille au Canada : nouvelles orientations		———				
Les femmes et l'économie	———	———	———	———		
Les agricultrices						
• Feuillet documentaire		———				
• Étude importante		———	———	———		
La violence à l'égard des femmes : deuxième étape			———	———		
Les femmes au foyer				———	———	
Participation des femmes aux structures du pouvoir dans la société canadienne				———		
Les femmes dans la Fonction publique				———		
Les femmes entrepreneures					———	- - -
Les femmes et la pauvreté					———	- - -

- Le droit de la famille au Canada : aboutissement d'une intensive conférence de travail sur les nouvelles orientations en droit de la famille, l'étude traite des questions constitutionnelles, des technologies de la reproduction, du bien conjugal, de la garde des enfants, etc.

- Les femmes et l'économie : vaste aperçu de la situation économique des femmes dans la société canadienne d'aujourd'hui. L'étude traite de divers sujets allant des services de garde, au logement, en passant par l'action positive.

- Les agricultrices : cette étude portera sur la situation économique et juridique des agricultrices et décrira les différentes tâches dévolues aux femmes dans plusieurs types d'exploitation agricole.

- La violence à l'égard des femmes : une mise à jour de l'étude sur l'incidence des divers types de violence contre les femmes, surtout les mauvais traitements, servira à passer en revue différents programmes et leur financement – foyers de transition, maisons d'hébergement prolongé, orientation des femmes, des enfants et des auteurs de mauvais traitements.

- Les femmes au foyer : cette étude en est à ses toutes premières étapes. Elle traitera de la nature du travail et de la situation économique actuelle et future des femmes au foyer, de l'évolution des régimes de travail, ainsi que du travail rémunéré et non rémunéré.

- Les femmes et les structures du pouvoir dans la société canadienne : cette étude présente une vue d'ensemble et une mise à jour du rôle des femmes dans les partis politiques traditionnels aux trois paliers gouvernementaux. L'étude présente également des parallèles de situations sur le plan international, et des lignes de conduite pour l'avenir.

- Les femmes dans la Fonction publique : une analyse de la situation courante des femmes au sein de la Fonction publique fédérale et de l'orientation de leurs modèles de carrières.

- Les femmes entrepreneures : un exposé des divers types d'entreprises auxquelles participent les Canadiennes, y compris une analyse des difficultés et des chances de succès.

- Les femmes et la pauvreté : une description de la vulnérabilité économique de certains groupes de femmes au Canada actuellement (tels que les immigrantes, les handicapées, les femmes âgées, etc); traite également des principes directeurs offerts à leur choix pour améliorer leur situation.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 7 : Détail des besoins financiers par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévu 1986-1987	Réel 1985-1986
Personnel			
Traitements et salaires	**1 571**	1 429	1 181
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**236**	193	167
	1 807	1 622	1 348
Biens et services			
Transports et communications	**360**	334	316
Information	**153**	160	144
Services professionnels et spéciaux	**248**	308	431
Location	**27**	43	44
Achat de services de réparation et d'entretien	**18**	3	8
Services publics, fournitures et approvisionnements	**34**	30	40
	840	878	983
Total des dépenses de fonctionnement	**2 647**	2 500	2 331
Capital	**13**	7	94
	2 660	2 507	2 425

2. Besoins en personnel

Pour le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, les dépenses liées au personnel (dont les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés) constituent plus de 67% des dépenses totales.

Tableau 8 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes projetées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1987-1988
	87-88	86-87	85-86		
Gestion	5	4	4	51 400 - 100 700	60 900
Scientifique et professionnelle	6	5	5	15 116 - 92 800	40 411
Administration et service extérieur	16	17	17	14 413 - 71 314	36 103
Soutien administratif	17	16	16	13 569 - 39 870	23 751

Nota : Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes prévues pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 31 octobre 1986. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Tableau 9 : Coût total du Programme pour 1987-1988
(en milliers de dollars)

	Budget principal 1987-1988	Plus* autres coûts	Coût estimatif total du Programme 1987-1988	Coût estimatif total du Programme 1986-1987
Conseil consultatif canadien de la situation de la femme	2 660	294	**2 954**	2 729

* Les autres coûts de 294 000 $ comprennent :

	(en milliers de dollars)
• Locaux fournis sans frais par Travaux publics	247
• Émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services	6
• Avantages sociaux des employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	41